Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Visa pour père étranger d'un enfant francais

Par Visiteur

Bonjour,

Voici ma situation. Je suis enceinte de 8 semaines et vivant au Guatemala avec mon copain Guatémaltèque. Je rentre en France début Mars et mon copain vient en Avril pour 3 mois. Nous comptons faire une reconnaissance de l'enfant pendant son séjour. La naissance de l'enfant est prévue le 12 septembre. J'aimerai que mon copain revienne pour la naissance, hors pour le visa touristique ne lui permet de venir en France que 3 mois dans une période de 6 mois. Ce qui nous amène a Octobre. S'il a reconnu l'enfant, quels sont ses droits pour rester sur le territoire français après la naissance? Nous ne sommes pas mariés.
Cdt,

Par Visiteur

Bonjour Madame,

S'il a reconnu l'enfant, quels sont ses droits pour rester sur le territoire français après la naissance? Nous ne sommes pas mariés.
La situation est délicate car pour demander une carte de séjour mention vie privée et familiale, il faut que le père prouve qu'il subvient aux besoins de son enfant. Cette demande ne peut donc se faire qu'à compter de la naissance de l'enfant.

Cordialement